

TTB-03

ENTREPRENEURIAT : DEMARRER SA PROPRE ENTREPRISE DANS L'INDUSTRIE DU BOIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- **Équiper les participants des connaissances et compétences nécessaires pour démarrer et gérer avec succès leur propre entreprise dans l'industrie du bois.**
- **Fournir un aperçu complet des aspects clés de l'entrepreneuriat dans ce domaine spécifique, y compris la planification, la gestion des ressources, le marketing et la gestion des risques.**

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **Introduction à l'Entrepreneuriat dans l'Industrie du Bois**
 - ✓ Définition de l'entrepreneuriat dans le contexte de l'industrie du bois.
 - ✓ Importance et opportunités dans le secteur du bois.
 - ✓ Études de cas d'entreprises à succès dans le domaine.
- **Planification de l'Entreprise**
 - ✓ Élaboration d'un plan d'affaires solide.
 - ✓ Identification du marché cible.
 - ✓ Analyse de la concurrence et positionnement sur le marché.
 - ✓ Étude de faisabilité économique.
- **Gestion des Ressources**
 - ✓ Gestion des ressources humaines dans une entreprise de bois.
 - ✓ Gestion des matières premières et des approvisionnements.
 - ✓ Optimisation des processus de production.
 - ✓ Introduction à la durabilité dans l'industrie du bois.
- **Marketing et Commercialisation**
 - ✓ Stratégies de marketing adaptées à l'industrie du bois.
 - ✓ Création d'une marque distinctive.
 - ✓ Utilisation des canaux de distribution appropriés.
 - ✓ Marketing digital pour les entreprises du secteur du bois.

- **Financement et Gestion Financière**
 - ✓ Options de financement pour les entreprises du bois.
 - ✓ Gestion des flux de trésorerie et planification financière.
 - ✓ Évaluation des risques financiers.
 - ✓ Préparation pour les investisseurs potentiels.
- **Gestion des Risques et Conformité Réglementaire**
 - ✓ Identification des risques spécifiques à l'industrie du bois.
 - ✓ Mise en place de mesures de gestion des risques.
 - ✓ Conformité aux normes environnementales et réglementations du secteur du bois.

PUBLIC CIBLE :

- Aspirants entrepreneurs dans l'industrie du bois.
- Professionnels de l'industrie souhaitant créer leur propre entreprise.

DUREE DE LA FORMATION :

03 journées de 8 heures chacune

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience